



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR

Réunion du :	16 Mars 2022 à 10h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l’Homme 45000 ORLEANS
Présidence :	Benoît LAINE
Présents :	Philippe MANSO - Michel CASSEGRAIN - Bernard JAHIER - Chantal NEROT -
Excusés :	Bernard BOURILLON - Magali DE BONNEFOY – Eric JOUBERT
Assiste à la séance :	Jean-Luc MATHIEU

- 1) Correspondance adressée à Hubert FOURNIER par Vincent NOLORGUES, Président de la L.F.A, Didier ESOR, Président du Collège des Présidents de Ligue et Claude DELFORGE, Président du Collège des Présidents de Districts

Courrier relatif à l’envoi d’une enquête adressée par le DTN Hubert FOURNIER aux Conseillers Techniques. Pris note.

- 2) Attribution par le Conseil Départemental au District de la subvention annuelle de fonctionnement 2022

Renouvellement de la subvention de fonctionnement de la part du Conseil Départemental au titre de l’année 2022 pour un montant identique à celui versé l’année dernière : 29.900 € - remerciements.

- 3) Dossier Affaires Sociales

Le Bureau Directeur,

- revenant sur le dramatique accident dont a été victime le jeune joueur du club St Pryvé St Hilaire FC, Kenzy BENTOBBAL,
- indique à ce titre que le District du Loiret a initié une démarche auprès de la FFF au titre des Affaires Sociales, dans le souci d’apporter une aide financière à la famille de Kenzy,

- précise par ailleurs que le club St Pryvé St Hilaire FC a pris contact de son côté avec la Mutuelle des Sportifs dans le cadre du dispositif « Fonds de solidarité » prévu à cet effet dans le soutien apporté par la MDS,
 - vu la décision du Comité Directeur en sa réunion du 21 février 2022, d'apporter une aide financière exceptionnelle à la famille de Kenzy.
- ☒ ➔ décide de verser à ce titre une aide financière à la famille de 500 euros, et de transmettre la décision à la FFF via la Ligue Centre Val de Loire pour complétion éventuelle de l'aide.

4) Tour de table

Un tour de table est effectué en clôture de la réunion.

La séance est levée à 11h45.

PUBLIE LE 16.03.2022

Le Président
Benoît LAINE

